MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2024-2028

Cadre stratégique

MAI 2024

Vignola
Stratégies d'affaires
Mise en marché

TABLE DES MATIÈRES

MISSION, VISION	3
VALEURS	4
CADRE STRATÉGIQUE	5
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, AXES D'INTERVENTION ET PISTES D'ACTION	7

MISSION ET VISION

MISSION

Assurer l'aménagement du territoire, le développement responsable des milieux de vie et le dynamisme régional.

VISION

Inspirante de par son leadership et son approche collaborative, la MRC se distingue comme le pivot central d'une vision concertée menant à des synergies porteuses de retombées qui renforcent le sentiment d'appartenance au territoire du Haut-Saint-Laurent.

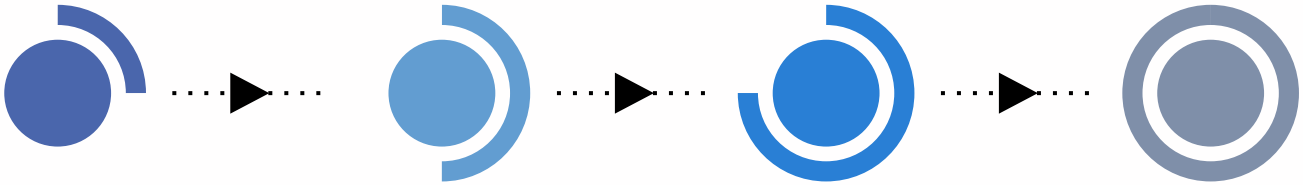

VALEURS

Engagement

Nous travaillons ensemble pour atteindre nos objectifs communs, en investissant pleinement notre énergie et nos ressources dans leur réalisation.

Authenticité

Nous croyons en l'importance d'être vrais dans toutes nos actions, communications et relations, tout en étant fidèles à nos valeurs et à notre vision.

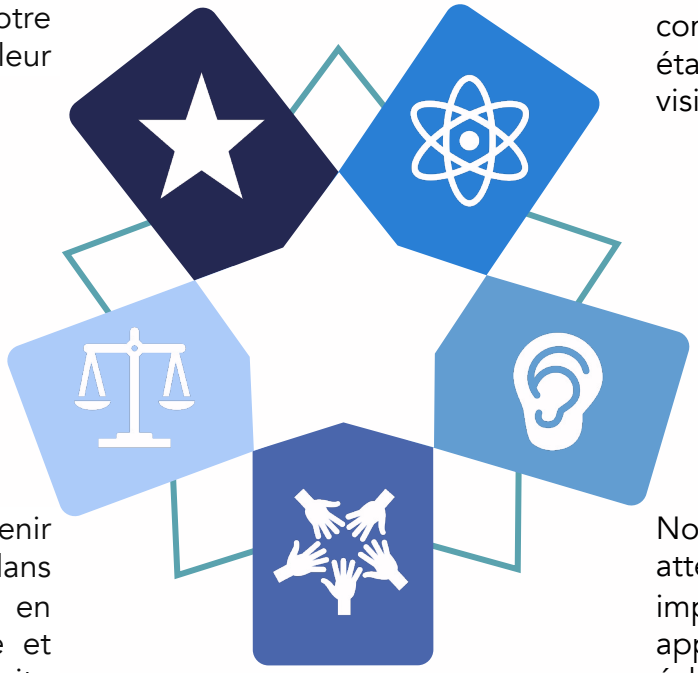

Rigueur

Nous nous engageons à maintenir des normes élevées de qualité dans tout ce que nous entreprenons, en faisant preuve de persévérance et de détermination dans la poursuite de nos objectifs.

Ouverture

Nous accordons une oreille attentive aux diverses parties impliquées et adoptons une approche respectueuse dans nos échanges, visant l'intérêt de tous et l'ouverture aux nouvelles idées et à la diversité. Nous sommes disposés à améliorer nos interactions, favorisant ainsi la mobilisation.

Collaboration

Nous aspirons à plus de collaboration avec les forces vives du territoire afin d'unir nos forces pour amplifier nos capacités d'agir, favorisant ainsi la cohésion sociale.

CADRE STRATÉGIQUE

- À la lumière des différents éléments de contexte et de la synthèse FFOM du rapport diagnostic, voici un rappel des principaux enjeux stratégiques au sujet desquels la MRC du Haut-Saint-Laurent doit porter une attention particulière dans le cadre de sa planification stratégique :

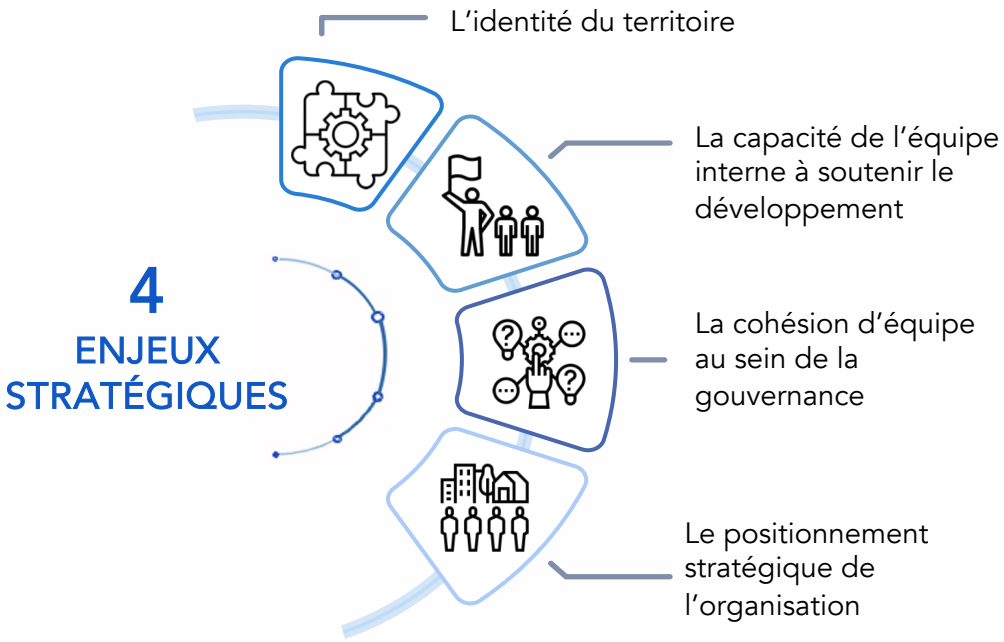

CADRE STRATÉGIQUE

- En réponse aux enjeux définis précédemment, nous identifions trois orientations stratégiques qui contribueront à matérialiser la vision.

1.
Des collectivités accueillantes et vitalisées

1.1 Créer un contexte favorable à la bonification de l'offre de logement

1.2 Contribuer à l'effort collectif visant à rendre plus accessibles les services de proximité

1.3 Optimiser le service de transport collectif

1.4 Assurer un aménagement du territoire adapté à nos réalités

2.
Un tissu économique dynamique et attractif

2.1 Stimuler le développement récréotouristique de la région

2.2 Soutenir le développement du secteur bioalimentaire en accord avec les efforts régionaux

2.3 Contribuer à l'émergence d'initiatives innovantes en matière d'attractivité et de rétention de la main-d'œuvre

2.4 Investir dans notre marketing territorial

3.
Une organisation forte et unie

3.1 Raffermir le leadership régional de la MRC

3.2 Renforcer les relations et les collaborations intermunicipales

3.3 Mobiliser la gouvernance dans l'atteinte des objectifs communs

3.4 Consolider les capacités d'agir de l'organisation

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES, AXES D'INTERVENTION ET PISTES D'ACTION

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET AXES

1. Des collectivités accueillantes et vitalisées

- Afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la communauté, la MRC et les acteurs locaux des milieux municipaux et sociocommunautaires doivent travailler de pair. Grâce à cette collaboration agissant sur des facteurs sociaux propres aux caractéristiques du territoire, la MRC s'assurera d'un plus grand impact sur le développement des communautés.
- Plus particulièrement, la MRC peut jouer un rôle fédérateur avec les parties prenantes pour faciliter la concertation et le déploiement d'initiatives sur le terrain en ce qui a trait à la bonification de l'offre de logements, aux services de proximité et à l'insécurité alimentaire.
- Quant au transport collectif, la MRC se distingue déjà par ses nombreuses avancées dans ce domaine, offrant ainsi à sa population une solution alternative en mobilité, à la fois durable et gratuite. La valorisation et l'incitation à utiliser ce moyen de transport restent à parfaire afin d'augmenter son achalandage. Comme leader régional, pour optimiser et étendre ce réseau de transport, la MRC pourrait développer davantage de synergies avec les MRC avoisinantes pour connecter celui-ci aux autres régions.
- Finalement, au vu de la diversité de son territoire avec ses milieux ruraux et urbains, la MRC relève quotidiennement des défis liés à son aménagement. Il est alors essentiel d'intensifier les actions marquant l'identité du territoire en tenant compte des spécificités du Haut-Saint-Laurent, telles que la prévalence de l'agriculture dans la région ou bien le patrimoine culturel et naturel. Cette identité contribuera au renforcement du sentiment d'appartenance de la communauté envers son territoire.

1.1 Créer un contexte favorable à la bonification de l'offre de logement

1.2 Contribuer à l'effort collectif visant à rendre plus accessibles les services de proximité

1.3 Optimiser le service de transport collectif

1.4 Assurer un aménagement du territoire adapté à nos réalités

PISTES D'ACTION

1. Des collectivités accueillantes et vitalisées

1.1 Créer un contexte favorable à la bonification de l'offre de logement	⏳
• Identifier, en collaboration avec les municipalités, les différents leviers disponibles pour améliorer l'accessibilité au logement (ex. : stratégies d'attraction des promoteurs, incitatifs financiers), et élaborer un plan d'action	CT
• Faire un état des espaces disponibles pour le développement résidentiel et pour l'urbanisation et analyser les lacunes en vue de faciliter la mise en place de solutions créatives pour répondre aux besoins non comblés	CT
• Promouvoir auprès de divers publics le potentiel de construction du territoire	CT
• Comprendre et inventorier les besoins des citoyens en matière de logement	MT
• Collaborer avec l'Office municipal d'habitation pour faciliter l'accès aux logements abordables	MT

CT 1 an | MT 2-3 ans | LT 4-5 ans | EC En continu

PISTES D'ACTION

1. Des collectivités accueillantes et vitalisées

1.2 Contribuer à l'effort collectif visant à rendre plus accessibles les services de proximité	⏳
• Mobiliser et travailler en partenariat avec le vaste réseau d'acteurs communautaires dans la mise en œuvre de solutions pour diminuer les déserts alimentaires	CT
• Explorer de nouvelles approches pour faciliter l'accès aux services de proximité	MT

1.3 Optimiser le service de transport collectif	⏳
• Faire une analyse des parcours actuels en vue d'optimiser les fréquences et les dessertes	CT
• Élaborer un plan de communication permettant de valoriser et d'encourager l'utilisation du transport collectif afin d'augmenter l'achalandage	CT
• Établir un dialogue avec le milieu économique pouvant mener à des stratégies d'utilisation du transport collectif	CT
• Développer des synergies et une vision interrégionale avec les MRC limitrophes pour connecter le transport collectif existant aux autres régions	MT
• Établir une vision et un plan d'action en matière de mobilité active	MT

CT	1 an	MT	2-3 ans	LT	4-5 ans	EC En continu

PISTES D'ACTION

1. Des collectivités accueillantes et vitalisées

1.4 Assurer un aménagement du territoire adapté à nos réalités	⏳
• Mettre à niveau le schéma d'aménagement inspiré des meilleures pratiques en aménagement durable, en concordance avec le plan climat et les nouvelles orientations gouvernementales (OGAT)	CT
• Mettre en valeur le patrimoine dans les différentes facettes de l'aménagement du territoire (patrimoine bâti, patrimoine immatériel, paysages culturels, patrimoines agricole et naturel)	MT

CT 1 an | MT 2-3 ans | LT 4-5 ans | EC En continu

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET AXES

2. Un tissu économique dynamique et attractif

- Le développement récréotouristique de la région représente un levier de croissance économique selon de nombreux acteurs du territoire. C'est une occasion pour la MRC de rassembler les municipalités, les acteurs économiques ainsi que la population autour d'une vision qui valorise ses atouts touristiques et son patrimoine culturel, et ce, dans le respect de la protection de ses richesses naturelles.
- Également, le secteur bioalimentaire - la transformation alimentaire, plus particulièrement - est identifié à haut potentiel de développement. Il revient à la MRC d'établir sa posture à l'égard de ce secteur, considérant que son caractère agricole ainsi que les outils de développements régionaux tels que les ententes sectorielles sont omniprésents dans la région.
- Par ailleurs, il est essentiel que la MRC renforce son soutien aux entreprises locales en ce qui a trait à la relève entrepreneuriale et agricole pour appuyer leurs activités économiques, car ces enjeux freinent la vitalité économique de la région. En considérant ces besoins de relève dans l'affinement de son offre aux entreprises et en adoptant une approche terrain dans la résolution des défis locaux, la MRC participera activement à améliorer son essor économique à plus long terme.
- Et pour affirmer sa vision future de développement économique et amplifier les retombées, la MRC doit s'appuyer sur une stratégie de marketing territorial à multiples facettes, incluant les volets touristiques, démographiques et économiques.

2.1 Stimuler le développement récréotouristique de la région

2.2 Soutenir le développement du secteur bioalimentaire en accord avec les efforts régionaux

2.3 Contribuer à l'émergence d'initiatives innovantes en matière d'attractivité et de rétention de la main-d'œuvre

2.4 Investir dans notre marketing territorial

PISTES D'ACTION

2. Un tissu économique dynamique et attractif

2.1 Stimuler le développement récréotouristique de la région	⏳
• Tirer profit des maillages existants avec les partenaires touristiques régionaux (ex. : Tourisme Montérégie, etc.) dans le but de maximiser le rayonnement de l'offre	EC
• Analyser les atouts touristiques de la région en adéquation avec les opportunités de développement en agrotourisme, en cyclotourisme et en tourisme nature et de bien-être	CT
• Définir une vision touristique MRC en concordance avec les municipalités, définissant clairement les priorités en termes de structuration et de croissance	CT
• Évaluer le potentiel de développement de la capacité d'accueil en hébergement de la région	CT
• Faciliter l'accès au soutien financier pour les promoteurs intéressés à développer des offres en hébergement	MT
• Recueillir des données sur les performances économiques et les retombées du secteur récréotouristique pour la MRC	MT
• Poursuivre les efforts de développement de pistes cyclables	MT
• Élaborer et mettre en place une stratégie de valorisation et de promotion des patrimoines culturel et naturel de la région dans le respect de la protection des richesses naturelles du territoire	MT
• Développer une vision plus définie concernant le parc régional et se doter d'un plan d'action se penchant notamment sur la révision de la règlementation autour de son utilisation	LT

CT 1 an | MT 2-3 ans | LT 4-5 ans | EC En continu

PISTES D'ACTION

2. Un tissu économique dynamique et attractif

2.2 Soutenir le développement du secteur bioalimentaire en accord avec les efforts régionaux	⏳
• Raffermir les liens avec les acteurs régionaux, notamment dans la valorisation de ce secteur	CT
• Réévaluer la structure organisationnelle afin de mieux répondre aux besoins du secteur bioalimentaire	CT
• Mettre à jour et en œuvre le plan de développement de la zone agricole (PDZA), et promouvoir les réalisations auprès des parties prenantes	MT

2.3 Contribuer à l'émergence d'initiatives innovantes en matière d'attractivité et de rétention de la main-d'œuvre	⏳
• Encourager le développement des entreprises locales en ajustant les programmes de soutien pour répondre à leurs besoins spécifiques, dont celui d'attirer la relève agricole et entrepreneuriale	CT
• Soutenir les entreprises dans leur milieu en appuyant des initiatives innovantes d'attractivité et de rétention de la main-d'œuvre, telles que des projets de garderie en milieu de travail	MT
• Faire un portrait de la situation par rapport aux défis du taux de diplomation pour faciliter la rétention des jeunes comme population active	MT
• Favoriser la promotion du territoire du Haut-Saint-Laurent en tant que destination attrayante pour l'implantation d'entreprises	LT

CT	1 an	MT	2-3 ans	LT	4-5 ans	EC En continu

PISTES D'ACTION

2. Un tissu économique dynamique et attractif

2.4 Investir dans notre marketing territorial	⏳
• Réaliser un exercice de vision concernant l'identité de la région de manière à renforcer son positionnement	CT
• Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial	MT

CT 1 an | MT 2-3 ans | LT 4-5 ans | EC En continu

EC : En continu

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET AXES

3. Une organisation forte et unie

- Au-delà de sa fonction administrative, la MRC doit renforcer son leadership régional et ainsi se positionner comme acteur indispensable du développement harmonieux de son territoire. Le rapprochement avec les parties prenantes favorisera les maillages et répondra davantage à la réalité du terrain, notamment en misant sur la consolidation des relations et sur de meilleurs canaux de communication.
- Bien que les municipalités de la région soient diverses, elles font face à des défis communs. C'est une occasion pour la MRC de jouer un rôle central pour intensifier la collaboration entre les municipalités de son territoire.
- Pour devenir un catalyseur de progrès et de développement dans sa région, la direction générale ainsi que les membres du conseil régional doivent se mobiliser autour d'une vision partagée et de priorités claires.
- Pour soutenir ces efforts de développement dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, il sera important pour l'organisation de s'entourer et de s'outiller pour faire face aux défis à venir et de s'assurer de la capacité de l'équipe à soutenir la charge de travail.

3.1 Raffermir le leadership régional de la MRC

3.2 Renforcer les relations et les collaborations intermunicipales

3.3 Mobiliser la gouvernance dans l'atteinte des objectifs communs

3.4 Consolider les capacités d'agir de l'organisation

PISTES D'ACTION

3. Une organisation forte et unie

3.1 Raffermir le leadership régional de la MRC	⏳
• Encourager les occasions de rencontres avec les milieux socio-économiques et culturels en vue de susciter des collaborations pour divers projets	CT
• Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication institutionnelle en optimisant les canaux de communication et de concertation actuellement mis en place pour favoriser les échanges	CT
• Partager et communiquer les orientations de la nouvelle planification stratégique aux parties prenantes	CT
• Faire rayonner l'avancement des projets et leurs résultats auprès des acteurs locaux, du conseil régional ainsi qu'auprès de la population	CT
• Consolider les liens avec les MRC voisines	CT
• Renforcer la représentation de l'organisation au sein de l'écosystème en participant activement aux tribunes ou aux comités liés aux orientations de la MRC	MT

CT 1 an | MT 2-3 ans | LT 4-5 ans | EC En continu

PISTES D'ACTION

3. Une organisation forte et unie

3.2 Renforcer les relations et les collaborations intermunicipales	⏳
• Optimiser, de manière continue, le format des séances de travail du conseil régional pour favoriser la participation et pour faciliter la recherche de solutions optimales	EC
• S'assurer d'une communication efficiente et d'une collaboration constructive	EC
• Effectuer une étude complète des besoins des municipalités du territoire et explorer de nouvelles opportunités de mutualisation des services	MT

3.3 Mobiliser la gouvernance dans l'atteinte des objectifs communs	⏳
• Identifier les occasions de collaboration à long terme et développer des partenariats mutuellement bénéfiques en considérant les réalités des municipalités et en fonction de la capacité de la MRC	MT
• Définir une vision commune et partagée à travers la planification stratégique et réaliser une évaluation en continu de sa mise en œuvre	EC
• Faciliter l'intégration des nouveaux élus dans leur rôle de conseiller régional avec la mise en place de processus d'accueil permettant une familiarisation rapide avec les rôles et mandats de la MRC	CT
• Assurer une meilleure compréhension des rôles de chacun	EC
• Jouer un rôle fédérateur entre les municipalités du territoire au bénéfice de son développement	EC

CT	1 an	MT	2-3 ans	LT	4-5 ans	EC En continu

PISTES D'ACTION

3. Une organisation forte et unie

3.4 Consolider les capacités d'agir de l'organisation	⏳
• Doter l'organisation de lignes de communication ciblant différents publics et définir des processus clairs d'intervention et les postures à adopter selon les dossiers	CT
• Outiller la MRC (expertises, formations, outils internes, rôles et responsabilités clairs, planification de la charge et de la capacité, etc.) pour faire face aux défis à venir	EC
• Soutenir son développement en priorisant l'accompagnement de l'équipe interne dans l'appropriation de la planification stratégique	EC

CT 1 an | MT 2-3 ans | LT 4-5 ans | EC En continu

Vignola

Stratégies d'affaires
Mise en marché